



Photo: Luca Degiovanni, Senior Director Southern Switzerland, présentant S-GE lors de l'apéritif des CEO à Agno

Comptes annuels 2023

En 2023, S-GE a pu utiliser efficacement les fonds de la Confédération et des cantons en faveur de ses clients pour la promotion des exportations et de la place économique suisses et investir dans le développement des prestations numériques qui suscitent une forte demande. S-GE a aussi pu augmenter le produit des ventes de prestations grâce à la forte demande de conseils et de participations à des salons. Au total, S-GE a soutenu 5711 entreprises en 2023.

Association sans but lucratif, S-GE présente un résultat équilibré dans son activité opérationnelle principale (après variation des fonds). Dans le domaine de la promotion des exportations, S-GE a pu soutenir en 2023 environ 18 % d'entreprises de plus qu'en 2019, avant la pandémie COVID-19 (5711 entreprises en 2023 contre 4824 en 2019). Cela a été possible non seulement grâce au mandat supplémentaire «Grands projets d'infrastructure», mais aussi et surtout grâce aux investissements réalisés ces dernières années dans les prestations numériques, lesquelles ont un effet durable tant sur la promotion des exportations que sur la promotion de la place économique. Les enquêtes réalisées régulièrement auprès des clients confirment la grande utilité de ces prestations.

Indemnités de la Confédération et des cantons

Les comptes annuels 2023 font état de moyens fédéraux d'un montant total de 26,5 millions de francs. Ce montant comprend notamment 1,6 million de francs pour le mandat supplémentaire «Grands projets d'infrastructure». En vertu de ce mandat supplémentaire, S-GE encourage et facilite l'accès des entreprises suisses aux grands projets d'infrastructure à l'étranger en collaboration avec ses partenaires depuis 2022. À cette fin, S-GE a développé en 2023 des services numériques (p. ex. opportunités commerciales sur la plateforme clients GoGlobal Cockpit) et réalisé de nombreuses activités de matchmaking en Suisse et sur les marchés cibles. Pour le mandat de base «Promotion de la place économique suisse», S-GE a reçu un financement des cantons 1,2 millions de francs, montant qui n'a pas varié depuis l'année précédente.

Outre les montants susmentionnés, 11,3 millions de francs ont été mis à disposition par le DFAE pour le réseau extérieur – une réussite commune du DFAE et de S-GE – par le biais d'une convention tripartite. Ces fonds sont directement versés au réseau extérieur et n'apparaissent pas dans les présents comptes annuels. Les provisions non utilisées du crédit supplémentaire alloué en 2020 au mandat de base «Promotion des exportations» (en lien avec la pandémie de Covid-19) ont été restituées à la Confédération à hauteur de 50'000 francs. Ces fonds reçus pour constituer des provisions ont ainsi été entièrement utilisés ou remboursés au SECO fin 2023.

De même, des fonds fédéraux pour la Commission foires et projets (MPK) d'un montant de 146'176 francs ont été restitués à la Confédération, de sorte que l'indemnité de la Confédération allouée à la MPK

a atteint un montant net de 2,4 millions de francs. La restitution a été effectuée en accord avec le SECO et la MPK, cette dernière étant une commission fonctionnant de manière indépendante, mais dont S-GE assume le secrétariat et la tenue des comptes.

Hausse du produit des ventes de biens et prestations

La demande toujours forte de prestations individuelles, comme les conseils ou la participation à des salons, qui sont des prestations payantes, s'est traduite en 2023 par une nouvelle hausse des ventes de 0,5 million de francs, le produit total des prestations atteignant 10,6 millions de francs. Il convient de souligner la hausse de 29 % du produit des services de conseil: la demande de conseils a en effet augmenté en raison de la complexité croissante des opérations d'exportation et du besoin de diversification qui en découle (p. ex. établissement d'une présence locale, études de marché). Quant au chiffre d'affaires des foires, déjà élevé l'année précédente il a pu être maintenu en 2023. Les autres produits d'exploitation, ainsi que les cotisations des membres se sont maintenus en 2023 au niveau de l'année précédente alors que pour la première fois, S-GE n'a enregistré aucune recette de sponsoring en 2023 (0,4 million de francs en 2022).

Coûts directs

Les coûts directs totaux s'élèvent à 13,3 millions de francs, en hausse de 0,7 millions par rapport à 2022. L'augmentation des recettes s'accompagne d'une hausse des coûts des prestations de conseil de 31 %. Quant aux coûts d'information et de représentation, ils ont augmenté en raison du développement des activités de marketing et d'information, ainsi que de la reprise des voyages. Les charges liées à l'informatique, à l'administration et à l'infrastructure ont diminué.

Frais de personnel

Les charges de personnel ont totalisé 18,2 millions de francs, en hausse de 1,7 million, soit 10,7 % par rapport à 2022. D'une part des régularisations pour 0,4 million de francs ont été effectuées pour la première fois pour primes d'ancienneté et heures supplémentaires (effet ponctuel). En 2022 et 2023, de nouveaux collaborateurs ont été engagés pour le mandat supplémentaires «Grands projets d'infrastructure» et certains collaborateurs embauchés sous contrat externe ont été passés sous contrat fixe dans un souci d'efficacité des coûts à long terme. D'autre part, S-GE a vu augmenter ses charges salariales en raison d'ajustements effectués à cause du renchérissement. Au total, S-GE employait fin 2023 119 collaborateurs (contre

117 l'année précédente) sur les sites de Zurich, Renens et Lugano, soit 108 postes en équivalent temps plein (contre 103 l'année précédente).

Développement des fonds et capital de l'association

S-GE dispose de quatre fonds liés: le fonds Promotion des exportations, le fonds Promotion de la place suisse, le fonds Grands projets et le fonds Projets et foires tiers de la MPK.

Après augmentation de 1 million de francs du fonds Promotion des exportations en 2022 pour les projets en cours et les projets de suivi, une partie de ces moyens a été utilisées en 2023. Environ 0,4 million de francs ont été retiré du fonds, dont le solde fin 20223 s'élevait à 0,6 millions. S-GE a utilisé les fonds transférés de manière ciblée pour des projets d'importance stratégique visant à développer ses prestations (par ex. renforcement de l'approche global du conseil, scouting et matching d'opportunités de marché). Les moyens constitués l'année précédente pour les fonds respectifs du mandat de base Promotion des investissements et du mandat supplémentaire Grands projets ont été entièrement utilisés. Aucun changement n'est à signaler dans le fonds «Projets et foires tiers» de la MPK, dont la gestion n'est pas placée sous la responsabilité de S-GE.

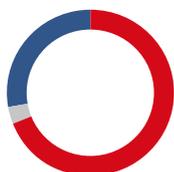
Le fonds de l'association, alimenté par les cotisations des membres, fait partie intégrante du capital de S-GE. Il sert à financer les activités de l'association dans le cadre de ses missions de base, à assurer la stabilité financière de l'association, à offrir une marge de manœuvre financière en cas de crise et à renforcer les mesures en faveur des clients dans le cadre des priorités annuelles fixées, ainsi qu'à soutenir les mandats de prestations. Après augmentation de 0,2 million de francs, le solde du fonds s'élevait à 3,9 millions de francs fin 2023. A cette date, le ratio de fonds propres était de 56,1 % (valeur cible: au moins 40 %) et la situation des liquidités était saine.

Appréciation des risques

Au cours de l'exercice écoulé, S-GE n'a relevé aucun risque susceptible d'affecter les comptes annuels ou le reporting de l'entreprise. Pour réduire tout risque ou effet négatif éventuel, des mesures préventives de précaution internes ont été prises afin de tenir les comptes et de procéder à leur bouclage selon les procédures actuelles.

Provenance des fonds 2023, tous mandats de prestations

En milliers de CHF, total 38'288



Moyens fédéraux	26'482	(69%)
Moyens cantonaux	1'207	(3%)
Produits clients	10'599	(28%)

Utilisation des fonds 2023, par mandat de prestation

En milliers de CHF, total 38'921



Export	28'494	(73%)
Infrastructures	1'659	(4%)
Invest	5'583	(14%)
Cleantech	680	(2%)
Divers	2'505	(7%)

Bilan

au 31 décembre 2023 (en CHF)

ACTIF	ANNEXE	2023	2022
Liquidités	2.1	2'617'465	4'703'708
Créances résultant de ventes de biens et prestations	2.2.1	983'739	1'185'131
Autres créances à court terme	2.2.2	346'957	847'738
Actifs transitoires	2.3	3'635'880	3'785'225
Actif circulant		7'584'041	10'521'802
Immobilisations corporelles	2.4.1	11'217'205	11'589'304
Immobilisations financières	2.4.2	656'944	741'942
Actif immobilisé		11'874'149	12'331'246
Total actif		19'458'190	22'853'048
PASSIF	ANNEXE	2023	2022
Engagements résultant d'achats de biens et prestations	2.5.1	1'250'097	2'435'083
Autres engagements à court terme	2.5.2	565'672	670'981
Provisions à court terme	2.6	666'000	515'000
Passifs transitoires	2.7	4'557'209	4'679'287
Capitaux étrangers à court terme		7'038'978	8'300'351
Dette financière à long terme soumise à intérêts	2.8	1'500'000	3'000'000
Capitaux étrangers à long terme		1'500'000	3'000'000
Capital des fonds		872'054	1'710'955
Capital des fonds		872'054	1'710'955
Capitaux étrangers et capital des fonds		9'411'032	13'011'306
Capital social	2.9	4'900'006	4'900'006
Capital lié			
– Réserves de réévaluation	2.10	818'238	818'238
– Fonds de l'association		3'899'903	3'694'487
Capital libre			
– Capital libre généré		429'011	429'011
Capital de l'association		10'047'158	9'841'742
Total passif		19'458'190	22'853'048

Compte de profits et pertes

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 (en CHF)

PRODUITS D'EXPLOITATION	ANNEXE	2023	2022
Contributions du secteur public	2.11	27'688'786	27'015'012
Produits résultant de ventes de biens et prestations	2.12	10'599'009	10'055'819
Produits d'exploitation		38'287'795	37'070'831
COÛTS DIRECTS		2023	2022
Coûts directs	2.13	13'297'880	12'622'113
CHARGES D'EXPLOITATION	ANNEXE	2023	2022
Frais de personnel	2.14, 2.14.1	18'246'597	16'478'769
Charges matérielles	2.15	6'945'593	6'748'979
Amortissements		372'099	620'410
Charges d'exploitation		25'564'289	23'848'158
Résultat d'exploitation		-574'374	600'560
RÉSULTAT FINANCIER		2023	2022
Charges financières		112'860	86'198
Produits financiers		-53'749	-45'383
Résultat financier		59'111	40'815
Résultat avant variation du capital des fonds		-633'485	559'745
VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		2023	2022
Variation fonds		838'901	-252'740
Variation du capital des fonds		838'901	-252'740
Résultat de l'exercice avant affectation au fonds de l'association		205'416	307'005
Variation du fonds de l'association		-205'416	-307'005
Résultat après affectation au fonds de l'association		0	0

État des flux de trésorerie 2023

(en CHF)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	2023	2022
Résultat de l'exercice avant affectation au fonds de l'association	205'416	307'005
Diminution/augmentation nette des fonds liés	-838'901	252'740
Amortissements des immobilisations corporelles	372'099	620'410
Diminution/augmentation des créances	702'173	-235'760
Diminution/augmentation des actifs transitoires	149'345	-1'350'849
Diminution/augmentation des engagements	-1'290'295	-102'931
Diminution/augmentation des provisions	151'000	-1'000
Diminution/augmentation des passifs transitoires	-122'078	1'356'104
Total flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-671'241	845'719
Investissements	0	0
Désinvestissements (immobilisations financières)	84'998	0
Total flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	84'998	0
Diminution/augmentation de la dette financière à long terme	-1'500'000	0
Total flux de fonds provenant de l'activité de financement	-1'500'000	0
Variation des moyens de paiement	-2'086'243	845'719
Justificatif		
Etat initial des liquidités	4'703'708	3'857'989
Etat final des liquidités	2'617'465	4'703'708
Total variation des moyens de paiement	-2'086'243	845'719

État des variations des capitaux

(en CHF)

1. FONDS LIÉS EN CHF

	Promotion des exportations ¹⁾	Promotion de la place suisse ¹⁾	Grands projets ¹⁾	Projets et foires tiers ²⁾	Total
Situation au 1.1.2022	0	272'715	0	1'185'500	1'458'215
Affectations	990'240	65'000	175'000	208'000	1'438'240
Utilisations	0	0	0	-1'185'500	-1'185'500
Solde au 31.12.2022	990'240	337'715	175'000	208'000	1'710'955
Situation au 1.1.2023	990'240	337'715	175'000	208'000	1'710'955
Affectations	0	0	0	2'000	2'000
Utilisations	-354'586	-337'715	-148'600	0	-840'901
Solde au 31.12.2023	635'654	0	26'400	210'000	872'054

1) Ces fonds sont constitués de moyens destinés aux conventions de prestation actuelles.

2) Le but de ce fonds est d'allouer des contributions pour des foires et événements à l'étranger.

2. CAPITAL DE L'ASSOCIATION EN CHF

	Capital social	Réserves de réévaluation	Fonds de l'association ¹⁾	Capital libre généré	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 1.1.2022	4'900'006	818'238	3'387'482	429'011	0	9'534'737
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	307'005	307'005
Affectation du résultat de l'exercice	0	0	307'005	0	-307'005	0
Solde au 31.12.2022	4'900'006	818'238	3'694'487	429'011	0	9'841'742
Situation au 1.1.2023	4'900'006	818'238	3'694'487	429'011	0	9'841'742
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	205'416	205'416
Affectation du résultat de l'exercice	0	0	205'416	0	-205'416	0
Solde au 31.12.2023	4'900'006	818'238	3'899'903	429'011	0	10'047'158

1) Ce fonds est constitué de moyens dont peut disposer le conseil d'administration conformément à l'art. 1.2 des statuts.

Le résultat de l'exercice est affecté au fonds de l'association. Ces moyens sont assimilables à des fonds propres.

Annexe

1. PRINCIPES

1.1 Principes d'établissement des comptes

Les comptes de Switzerland Global Enterprise (S-GE) ont été établis sur la base des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC, en particulier la RPC 21). Ils donnent une image fidèle (true and fair view) du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les comptes annuels sont présentés en francs suisses.

Le principe de la valeur d'acquisition a été retenu pour l'établissement des comptes annuels. Ce principe se fonde sur l'évaluation séparée d'actifs et de passifs. Les principales règles comptables sont présentées ci-après.

1.2 Evaluation des créances

Elles ont été évaluées sur la base de la situation des débiteurs au 31 décembre 2023, déduction faite des rectifications de valeur individuelles et d'une correction de valeur en fonction de valeurs empiriques d'ancienneté.

1.3 Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. A l'exception de la propriété foncière, les amortissements sont effectués de façon linéaire sur les valeurs d'acquisition sur la durée d'exploitation estimée. Le seuil d'activation est fixé à 5000 CHF par objet. La durée d'exploitation des immobilisations est estimée à

Immeuble	50 ans
Installations de l'immeuble (ex. chauffage, ventilation, équipement électrique)	25 ans
Aménagements intérieurs, mobilier	8 ans
Matériel informatique et technique	3 ans

1.4 Provisions

1.4.1 Foires tiers

Les fonds octroyés par la Commission Foires et projets (MPK) pendant l'exercice sous revue pour soutenir de futurs salons et projets représentent des engagements. Des provisions sont constituées pour couvrir ces coûts.

1.4.2 Foires S-GE

Pour les projets organisés par S-GE, des provisions pour pertes anticipées peuvent être constituées à hauteur des sorties de fonds nettes attendues.

1.5 Passifs transitoires (foires/événements)

Les charges à payer et produits encaissés d'avance en lien avec des foires et événements l'année suivante ont été comptabilisés au cours de l'exercice sous revue dans les passifs transitoires.

1.6 Autres passifs à court et long terme

Les autres engagements à court et long terme sont comptabilisés à la valeur nominale.

1.7 Contributions du secteur public (fonds publics non utilisés)

Normalement, les fonds sont utilisés chaque année aux fins pour lesquelles ils ont été prévus. Si des fonds fédéraux ne sont pas utilisés en cours d'exercice, l'équivalent d'un douzième de la contribution annuelle de la Confédération peut être utilisé pour des paiements à venir l'année suivante.

2. COMMENTAIRES RELATIFS AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

2.1 Liquidités en CHF

Les liquidités comprennent les moyens en caisse, les avoirs sur comptes postaux et bancaires, ainsi que les avoirs à vue et à terme dont la durée résiduelle n'excède pas 90 jours. Elles sont comptabilisées à la valeur nominale.

2.2 Créances en CHF

2023

2022

2.2.1 Créances résultant de ventes de biens et prestations

Créances envers des tiers	1'084'439	1'277'031
./. du croire	-100'700	-91'900
Situation des créances au 31 décembre	983'739	1'185'131

2.2.2 Autres créances à court terme

Avances aux Swiss Business Hubs	208'902	169'783
Créances envers des institutions publiques	60'412	346'177
Autres créances	77'643	331'778
Situation des autres créances au 31 décembre	346'957	847'738

2.3 Actifs transitoires en CHF

2023

2022

Dépenses pour des projets du nouvel exercice (foires/événements)	1'580'405	2'022'559
Corrections de valeur engagements payés	0	-50'000
Assurances du personnel	183'094	151'892
Autres régularisations	1'872'381	1'660'773
Situation des actifs transitoires au 31 décembre	3'635'880	3'785'225

2.4.1 Actif immobilisé en CHF

2.4.1 Immobilisations corporelles

	Terrain	Immeuble	Installations de l'immeuble	Aménagements intérieurs, mobilier	Matériel informatique et technique	Total
Valeur comptable nette 1.1.2022	2'590'000	6'708'857	2'662'547	248'310	0	12'209'714
Valeurs d'acquisition						
Etat au 1.1.2022	2'590'000	11'218'326	3'803'310	4'062'246	329'955	22'003'837
Entrées	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0	0	0
Situation au 31.12.2022	2'590'000	11'218'326	3'803'310	4'062'246	329'955	22'003'837
Corrections de valeur cumulées						
Etat au 1.1.2022	0	4'509'566	1'140'666	3'813'937	329'955	9'794'124
Amortissements planifiés	0	219'967	152'133	248'309	0	620'409
Sorties	0	0	0	0	0	0
Situation au 31.12.2022	0	4'729'533	1'292'799	4'062'246	329'955	10'414'533
Valeurs comptables nettes 31.12.2022	2'590'000	6'488'793	2'510'511	0	0	11'589'304
Valeur comptable nette 1.1.2023	2'590'000	6'488'793	2'510'511	0	0	11'589'304
Valeurs d'acquisition						
Etat au 1.1.2023	2'590'000	11'218'326	3'803'310	4'062'246	329'955	22'003'837
Entrées	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0	0	0
Situation au 31.12.2023	2'590'000	11'218'326	3'803'310	4'062'246	329'955	22'003'837
Corrections de valeur cumulées						
Etat au 1.1.2023	0	4'729'533	1'292'799	4'062'246	329'955	10'414'533
Amortissements planifiés	0	219'967	152'132	0	0	372'099
Sorties	0	0	0	0	0	0
Situation au 1.1.2023	0	4'949'500	1'444'931	4'062'246	329'955	10'786'632
Valeurs comptables nettes 31.12.2023	2'590'000	6'268'826	2'358'379	0	0	11'217'205

2.4.2 Immobilisation financières

Les immobilisations financières comprennent des réserves de cotisations de l'employeur de 656'944 CHF auprès de la Caisse fédérale de pensions Publica.

A la clôture, comme lors de l'exercice précédent, il n'y avait pas d'opérations de leasing hors bilan.

2.5 Engagements en CHF	2023	2022
2.5.1 Engagements résultant d'achats de biens et prestations		
Engagements envers des tiers	551'102	1'595'234
Assurances du personnel	0	0
Prévoyance professionnelle	227'485	225'625
Engagements envers les Swiss Business Hubs/Trade points	471'510	614'224
Situation des engagements au 31 décembre	1'250'097	2'435'083
2.5.2 Autres engagements à court terme		
TVA	424'207	566'394
Autres engagements	141'465	104'587
Situation des autres engagements au 31 décembre	565'672	670'981

2.6 Provisions à court terme en CHF	MPK ¹⁾	Total
Situation 1.1.2022	516'000	516'000
Constitution	515'000	515'000
Utilisation	-516'000	-516'000
Situation au 31.12.2022	515'000	515'000
Situation 1.1.2023	515'000	515'000
Constitution	666'000	666'000
Utilisation	-515'000	-515'000
Situation au 31.12.2023	666'000	666'000

1) Les provisions constituées pour la MPK concernent des contributions de soutien pour foires S-GE et projets tiers l'année suivante.

2.7 Passifs transitoires en CHF	2023	2022
Produits pour projets nouvel exercice (foires/événements)	1'617'194	1'998'884
Frais de personnel	580'600	224'308
Autres régularisations	2'359'415	2'456'096
Situation des passifs transitoires au 31 décembre	4'557'209	4'679'287

2.8 Dette financière à long terme soumise à intérêts en CHF

Échéances	Hypothèques 1 – 5 ans	Total
Situation 1.1.2022	3'000'000	3'000'000
Entrée	0	0
Sortie	0	0
Situation au 31.12.2022	3'000'000	3'000'000
Situation 1.1.2023	3'000'000	3'000'000
Entrée	0	0
Sortie	-1'500'000	-1'500'000
Situation au 31.12.2023	1'500'000	1'500'000

Les hypothèques ont été contractées en vue de l'assainissement du bien-fonds sis à la Stampfenbachstrasse 85.
En 2023, la moitié de la dette a été amortie en raison de la hausse des taux d'intérêt hypothécaires.

2.9 Capital de l'association/engagement conditionnel

L'acquisition de l'immeuble sis à la «Stampfenbachstrasse 85» constitue un engagement conditionnel de 10 millions de francs à l'égard de la Confédération, pour autant que ce montant soit encore réalisable au moment d'une éventuelle liquidation de S-GE. Si, en cas de liquidation de S-GE, un actif apparaissait, celui-ci reviendrait au Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche.

2.10 Réserves de réévaluation

En 2006, des réserves latentes, d'un montant de 67'861 francs provenant de frais de restructuration en 2001, et de 28'500 francs provenant d'un litige, ont été dissoutes. En 2012, CHF 721'877 de réserve de cotisations patronales ont été portés pour la première fois au bilan.

2.11 Contributions du secteur public (liées)

	2023	2022
Indemnités de la Confédération	26'481'726	25'807'952
Indemnités des cantons	1'207'060	1'207'060
Contributions du secteur public (liées)	27'688'786	27'015'012

2.12 Produits résultant de ventes de biens et prestations (libres)

	2023	2022
Sponsoring	0	439'552
Conseil	4'188'838	3'243'835
Foires	4'654'282	4'569'902
Autres produits d'exploitation	560'385	597'042
Cotisations des membres	1'195'504	1'205'488
Produits résultant de ventes de biens et prestations (libres)	10'599'009	10'055'819

2.13 Coûts directs	2023	2022
Conseil	3'211'555	2'444'206
Foires	4'398'109	4'263'951
Infrastructure, IT, charges administratives	537'539	836'173
Contributions à des tiers	2'019'087	2'395'611
Information, représentation	2'158'738	1'418'168
Autres charges matérielles	972'852	1'264'004
Coûts directs	13'297'880	12'622'113

2.14 Frais de personnel

Les frais de personnel tiers en lien avec les foires commerciales sont comptabilisés dans les coûts directs.

2.14.1 Prévoyance en faveur du personnel

Les collaborateurs de S-GE sont assurés à la Caisse fédérale de pensions Publica pour la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité. Il s'agit d'un établissement de droit public distinct de S-GE. Il fonctionne selon des plans en primauté des cotisations, où employés et employeurs s'acquittent de montants fixes. Les cotisations d'employeur sont comptabilisées au cours de la période où elles sont versées. En 2023, elles se sont élevées à CHF 1'686'825 (exercice précédent: CHF 1'472'001). La réserve de cotisations de l'employeur s'élève à CHF 656'944 (exercice précédent: CHF 741'942).

2.15 Charges matérielles en CHF	2023	2022
Infrastructure, IT, charges administratives	3'932'992	4'172'841
Information, représentation	1'656'521	1'599'305
Autres charges matérielles	1'356'080	976'833
Charges matérielles	6'945'593	6'748'979

3. Autres renseignements

3.1 Raison sociale/siège/forme juridique

Switzerland Global Enterprise est une association inscrite au registre du commerce dont le siège est à Zurich.

3.2 Postes à temps plein

On dénombrait 108,0 postes en équivalent plein temps à la fin de l'exercice sous revue (exercice précédent: 103,1).

3.3 Actifs mis en gage en garantie des engagements propres

Pour garantir une ligne de crédit confirmée de 3'750'000 francs, des cédules hypothécaires d'un montant de 11'500'000 francs garanties par le bien-fonds sis à la Stampfenbachstrasse 85 à Zurich ont été remises à la banque créancière.

3.4 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires de l'organe de révision se sont montés à 37'000 francs pour l'exercice sous revue (exercice précédent: 37'000).

3.5 Transactions avec des parties liées

Aucune transaction n'a eu lieu avec des parties liées au cours de l'exercice sous revue.

3.6 Rémunérations des membres des organes dirigeants

Un montant total de 111'000 francs a été payé aux membres du conseil d'administration de S-GE, présidente comprise (exercice précédent: 107'000 francs). Des rémunérations totales de 1'484'110 francs (exercice précédent: 1'631'955 francs) ont été versées aux membres de la direction.

3.7 Événements postérieurs à la clôture des comptes

Aucun événement susceptible d'influencer sensiblement le bilan ou le compte de profits et pertes ne s'est produit depuis la clôture des comptes.

Rapport de l'organe de révision



KPMG AG
Badenerstrasse 172
Case postale
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Switzerland Global Enterprise, Zurich

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Switzerland Global Enterprise (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de profits et pertes, le tableau de flux de trésorerie et le tableau sur la variation du capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de vérification par l'organe de révision.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.



**Switzerland Global Enterprise,
Zurich**

Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale des membres de
l'association sur l'audit des comptes
annuels

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.



**Switzerland Global Enterprise,
Zurich**

Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale des membres de
l'association sur l'audit des comptes
annuels

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Alex Heber
Expert-réviseur agréé

Zurich, 7 mars 2024

Annexe:

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de profits et pertes, l'état des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et de l'annexe

**SWITZERLAND GLOBAL
ENTERPRISE – ENABLING
NEW BUSINESS**

Vous voulez en savoir plus sur nous et nos services? Vous souhaitez bénéficier de notre expertise à l'international ou coopérer avec nous au profit de la place économique suisse? Venez nous rendre visite ou prenez contact!



s-ge.com/contact

Switzerland Global Enterprise
Stampfenbachstrasse 85
CH-8006 Zürich
T +41 44 365 51 51

Switzerland Global Enterprise
Corso Elvezia 16
CH-6901 Lugano
T +41 91 601 86 86

Switzerland Global Enterprise
Chemin du Closel 3
CH-1020 Renens
T +41 21 545 94 94

www.s-ge.com

OFFICIAL PROGRAM



©SWITZERLAND GLOBAL ENTERPRISE, mars 2024, tous droits réservés